



Déclaration du SGEN-CFDT  
Au GTN du 22 janvier 2015  
Vœux et barèmes des DCIO

La démarche des vœux de mutation 2015 pour les DCIO se fait dans un climat d'incertitude assez angoissante. Les collègues n'ont pas de visibilité sur l'avenir de certains postes de DCIO ; certains ont pu bénéficier de mesures de carte scolaire mais pour d'autres les situations ne sont pas stabilisées, ni examinées en CTA. C'est donc un exercice un peu surréaliste auquel doit se livrer le MEN d'affecter des collègues sur des postes dont il ne sait pas s'ils seront ouverts à la rentrée.

Les perspectives d'emploi comme DCIO dépendent largement des choix politiques qui seront faits par le MEN : il s'orienterait vers la création de 80 implantations de CIO d'état pour faire face au désengagement progressif des Conseils généraux (ce sont actuellement 230 CIO). La répartition s'effectuerait sur plusieurs années pour atteindre à terme 350 implantations contre 520 actuellement. Clairement la fonction de DCIO est menacée et va évoluer pour les DCIO restant vers le pilotage de grosses structures difficiles à organiser.

Nous attendons de la part des services du rectorat un accompagnement des personnels touchés par des mesures de cartes scolaires et une prise en compte des situations particulières et des motivations de chacun. En tout état de cause nous demandons, comme les années passées, que le MEN rappelle à chaque rectorat qu'il gère ses personnels avec des mesures de carte scolaire sur des postes ou missions au sein de l'académie, sans imposer des mutations aux collègues.

La situation des DCIO devait être nettement revalorisée lors des travaux du GT 14 au vu des missions et des tâches considérablement alourdies au fil des années ; le MEN s'était engagé à réunir une commission d'inspecteurs pour faire des propositions de revalorisation ; or le projet présenté au GT 14 du 18 décembre 2014 constitue réellement une dégradation du statut des DCIO : ils ne bénéficieraient même plus d'un grade spécifique et la Hors classe prévue serait à partager avec les COP et les psychologues scolaires. Pour le Sgen-CFDT cette proposition est inacceptable et relève d'un véritable mépris pour cette fonction. Si la seule revalorisation est une NBI bien maigre, il n'y aura bientôt plus besoin d'ouvrir un tableau d'avancement pour les néo-DCIO : il n'y aura plus de candidats !

B. ROBIN et Vanessa MARICHAL  
Elues CAPN du Sgen-CFDT des COP et DCIO